

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Salle Lucien DUMAS – Aimargues

Vendredi 3 mai 2024

Ordre du jour

1. Approbation du Règlement Intérieur du GAL
2. Approbation de la maquette financière LEADER
3. Approbation de la méthode de sélection
4. Revue générale des projets
5. Analyse et vote pour avis d'opportunité de 4 nouveaux projets
6. Vote pour avis d'opportunité des 11 projets précédemment analysés

Date de convocation : 23/04/2024

Membres en exercice : 20 titulaires et 20 suppléants

Membres votants : votes exprimés 14/20

La règle du double quorum est respectée : quorum général 14/20, aucun groupe d'intérêt n'est majoritaire (5 élus publics, 5 acteurs socio-économiques et 4 citoyens).

L'an deux mille vingt-quatre, le trois mai, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

PRÉSENTS

Collège des élus publics (5/8) : Pierre MARTINEZ, Laurence BARDUCA-FAUQUET, Katy GUYOT, Thierry AGNEL, Olivier PENIN

Collège des acteurs socio-économiques (5/7) : Gérard GALET, Nathalie BRUEL, Virginie PONTILLO et Christian BOURDON (siège partagé), Valérien PITARCH et Daniel PAYEN (siège partagé), Monique BOISSEREN

Collège des citoyens et de la société civile (4/5) : Claire THIERRY, Christian MERCIER, Claude CONSTANT, Nathalie VAUCHERET

INVITÉS TECHNIQUES : Karine DIAZ, Nathalie DEMOGUE, Murielle CUVILLIEZ

INVITE EXCEPTIONNEL : Christian POUJOL, président CMA34

ÉQUIPE DU GAL : Maxime CHARLIER, Aude FAYE, Adrien MONTIZON

EXCUSÉS

Collège des élus publics : Philippe GRAS, Marielle NEPOTY, Francine CHALMETON, François GRANIER, Josiane ROSIER-DUFOND

Collège des acteurs socio-économiques : Rémi DUMAS, Marie José QUEREL, Eric VIDAL,

Collège des citoyens et de la société civile : Gisèle OLLIVIER, Laure EMERY, Robert LEFORT

Pierre Martinez préside le comité et accueille les membres présents. Le président rappelle qu'il s'agit donc du premier comité de programmation de la période 2023-2027 et félicite le travail accompli collectivement. En effet, le 2 avril 2024, le PETR Vidourle Camargue a été le premier territoire d'Occitanie à signer sa convention de mise en œuvre du dispositif LEADER avec l'Autorité de Gestion, la Région Occitanie.

1. Approbation du Règlement Intérieur du GAL

Sensiblement le même que celui de la période précédente, le règlement intérieur du GAL connaît cinq évolutions :

- La composition du GAL se structure en 3 groupes d'intérêt : élus publics, acteurs socio-économique, acteurs de la sphère citoyenne et de la société civile.
- Le double quorum devient le suivant : la moitié des membres votants est présente ET aucun groupe d'intérêt ne représente plus de la moitié des votants ;
- Aucun membre ne peut cumuler de représentation au titre de différentes structures ;
- Un article « Prévention et gestion des conflits intérêts » est ajouté ;
- Le délai de réponse à une consultation écrite (procédure exceptionnelle) est réduit à 10 jours.

Il est rappelé la composition nominative du comité de programmation, annexée au présent règlement intérieur :

Collèges	Institutions Titulaires	Titulaires/Suppléants ou sièges interdépartementaux
Collège des élus publics 8 sièges	PETR Vidourle Camargue	Pierre MARTINEZ/ Josiane ROSIER-DUFOND
	CC Terre de Camargue	Olivier PENIN/ Marielle NEPOTY
	CC Petite Camargue	Katy GUYOT/ Francine CHALMETON
	CC Rhône-Vistre-Vidourle	Philippe GRAS/ Thierry AGNEL
	CC Pays de Sommières	François GRANIER/ Pascale VANDAMME
	CC Pays de Lunel	Patrice SPEZIALE/ Isabelle DE MONTGOLFIER
	CD 30	Laurence BARDUCA-FAUQUET/ Robert CRAUSTE
	CD 34	Jérôme BOISSON/ Patricia MOULIN-TRAFFORT
Collège des acteurs socio-économique 7 sièges	CCI 30 et 34	Eric VIDAL/ Olivier RIBES
	CMA 30 et 34	Christian BOURDON/ Virginie PONTILLO
	CA 30 et 34	Nathalie BRUEL/ Rémi DUMAS
	CRESS Occitanie	Gérard GALET/ Denis VERDIER
	CIVAM(s) 30 et 34	Daniel PAYEN/ Valérien PITARCH
	Fondespierre / PLIE Est-Héraultais	Robert LEFORT/ Monique BOUISSEREN
	FFCC	Vincent MALAVIELLE/ Marie Josée QUEREL
Collège de l'action citoyenne et de la société civile 5 sièges	Association Calade	Stéphan JANNEZ/ Claire THIERRY
	SCIC ACTTE	Christian MERCIER/ Thomas KREISER
	Personnes de la société civile (3 votes)	Claude CONSTANT/ Laure EMERY/ Daniel REMY/ Gisèle OLLIVIER/ Frédéric FONTVIEILLE/ Nathalie VAUCHERET

VOTE

Le règlement intérieur du GAL est approuvé à l'unanimité.	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

2. Approbation de la maquette financière LEADER

L'animation du dispositif représente un tiers de la maquette financière. Katy Guyot partageant son étonnement face à cette proportion, il est détaillé que la dotation de la fiche-action « animation » doit permettre de couvrir 80% d'aide des 2 ETP d'animateurs-gestionnaires ainsi qu'une quote-part des frais de structures sur les 6 années de la programmation (2023 à 2028).

Le président Pierre Martinez ajoute que l'accompagnement à la constitution des dossiers est précieux pour la mobilisation de ces crédits européens par le territoire.

FA1 Cadre de vie	205 000 €
FA2 Développement économique	405 000 €
FA3 Cohésion sociétale	305 000 €
FA4 Coopération	31 491 €
FA5 Animation	550 000 €
Total	1 496 491 €

VOTE

La maquette financière est approuvée à l'unanimité.	Pour : 14
	Abstention : 0
	Contre : 0

3. Approbation de la méthode de sélection

La grille de sélection présentée est composée de trois parties : prérequis techniques, critère stratégique et critères d'exemplarité. Un projet doit obtenir 7/10 pour être soutenu par le dispositif LEADER. Pour cela, il lui faut à minima répondre aux prérequis techniques, correspondre à la stratégie du GAL (5 points) et être reconnu exemplaire sur deux des cinq critères d'exemplarité (1 point par critère).

Il s'agit d'une grille unique pour l'ensemble des fiches-actions. Une notice détaille la grille et son fonctionnement, notamment les faisceaux d'indices permettant de déterminer l'exemplarité du projet dans chaque dimension étudiée.

L'ensemble des ressources pour les membres du comité est disponible sur l'espace documentaire du PETR : [Kit membres GAL \(petr-vidourlecamargue.fr\)](#).

VOTE

Les outils et la méthode de sélection des projets sont approuvés à l'unanimité.	Pour : 14
	Abstention : 0
	Contre : 0

4. Revue générale des projets

Il est présenté au comité la liste des porteurs de projet rencontrés par les animateurs du dispositif ou des projets identifiés sur le territoire qui pourraient candidater à l'aide LEADER.

Veuillez trouver cette liste en pièce jointe.

5. Analyse et vote pour avis d'opportunité de 4 nouveaux projets

1. Inventaire du patrimoine de pierre sèche - CC Pays de Sommières

CALENDRIER : 1er semestre 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Rapport d'étude sociologique avec synthèse des résultats et recommandations (dont enregistrements audio et retranscription des entretiens) ;
- Inventaire bâti avec préconisation d'exploitation ;
- Mise à jour de la fiche inventaire de la pierre sèche datant de 2010.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Inventaire matériel	5 400 €	Autofinancement	36% 5 751 €
Inventaire immatériel	10 575 €	LEADER	64% 10 224 €
Coût TOTAL	15 975 €	TOTAL	100% 15 975 €

Plancher public : 10 000€ FEADER

Remarques en séance :

Virginie Pontillo interroge la valorisation touristique et pédagogique de ce travail. Il est prévu que les ouvrages en bord de chemins soient priorités, ainsi qu'une sensibilisation des particuliers ayant du patrimoine sur leur terrain. Christian Bourdon souligne l'impact économique pour les artisans locaux de la pierre sèche et pour la préservation de ses savoir-faire. Murielle Cuvilliez confirme que, suite à l'inventaire, certaines restaurations seront confiées à des artisans. La méthodologie pourrait être partagée avec la CC Rhône Vistre Vidourle également riche en pierres sèches.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	13
	Abstention :	0
	Contre :	0

Pierre Martinez ne participe pas au vote.

2. Centre d'éducation équin valorisant la race Camargue à Vauvert - Association ACEL

CALENDRIER : 2024-2025

RESULTATS ATTENDUS :

- 20 chevaux dédiés aux ateliers au sol (sans monter à cheval), certains ne pouvant pas ou plus faire d'abrivados et autres démonstrations de rue.
- Création d'une association d'intérêt général financée par 2 campagnes de crowdfunding
- 1 emploi d'ouvrier pour la prise en charge des chevaux d'ACEL pendant 10 stages d'une semaine

DEPENSES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Accompagnement à la création et crowdfunding	5 750 €	Co-financement à définir	16% 3 152 €
Salarié agricole	6 000 €	Autofinancement	20% 3 940 €
Van 2 chevaux et 2 passages canadiens	6 600 €	LEADER	64% 12 608 €
Site web, flocage, banderoles	1 350 €		
Coût TOTAL	19 700 €	TOTAL	100% 19 700 €

Remarques en séance :

Le comité s'interroge d'une part sur l'aspect innovant du projet et d'autre part sur le véritable ancrage camarguais de l'activité ou d'un potentiel opportunisme vis-à-vis des fonds européens. Claude Constant, parrain de la structure pour sa demande d'aide LEADER, confirme l'ancrage de l'initiative, impliquant un éleveur de chevaux Camargue et basée sur des caractéristiques très particulières de cette race. Il souligne également le rayonnement national, voir international, du projet. Nathalie Bruel confirme la particularité de l'élevage « semi-sauvage » en Camargue et Christian Bourdon l'efficacité de l'équithérapie.

Pour mieux retranscrire le projet, Laurence Barduca-Fauquet suggère de le renommer « Création d'un centre d'équithérapie camarguais ».

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour : 13 Abstention : 1 Contre : 0
---	---

3. Mise en œuvre du plan vélo - Commune de Vauvert

CALENDRIER : avril 2024 à décembre 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Étude d'aménagements tactiques expérimentaux pour la mise en sécurité cyclable de l'axe route de Nîmes – Rue de la République ;
- Étude opérationnelle pour relier le collège, le PEM et la voie verte ;
- Sécuriser les bandes cyclables : peintures lumineuses, séparateurs de voie, signalétique double sens cyclable;
- Stationnement vélos : 16 emplacements arceaux, 10 abris vélos sécurisés, arceaux temporaires (pour événements) ;
- Installation de 7 bornes de gonflage et de réparation ;
- Système location vélo pour les habitants (achat et entretien externalisé de 15 VAE verts fluos + gestion administrative des réservations en interne) ;
- Acquisition de flottes destinées aux associations/services (dt 2 triporteurs) et une destinée aux scolaires (40 vélos).

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT	
	MONTANT HT		MONTANT
Études	47 500 €	Région Occitanie DIE (demandé)	9% 20 244 €
Aménagements	104 585 €	ADEME VELO 3 (demandé)	50% 112 212 €
Équipements	24 878 €	Autofinancement	23% 51 967 €
Animations	4 500 €	Aide LEADER	18% 40 000 €
Système location vélo	42 960 €	TOTAL	100% 224 423 €
Coût TOTAL	224 423 €	<input checked="" type="checkbox"/> Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER	

Remarques en séance :

Pierre Martinez interroge la démarche de concertation menée par la commune. Katy Guyot expose un dialogue mené avec les habitants à l'échelle des quartiers, en impliquant notamment les comités de quartiers.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0
<i>Katy Guyot ne prend pas part au vote.</i>	

4. Structuration du tiers-lieu Échovert à Vauvert - Association Alter'éco 30

CALENDRIER : 2024

PLAN D'INVESTISSEMENT :

- Outils et matériel agricoles : toiles d'obturation, filets anti-insectes, goutte à goutte et irrigation, sérateurs ;
- Matériel photovoltaïque : 10 panneaux 500W, câblage, onduleurs, structure et fixations.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT TTC	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Matériel d'agroécologie		5 669 €	Cofinancement à définir	16%	1 829 €
Matériel production photovoltaïque		5 765 €	Autofinancement	20%	2 287 €
			Aide LEADER	64%	7 318 €
Coût TOTAL		11 434 €	TOTAL	100%	11 434 €

Plancher privé : 4 000€ FEADER

Remarques en séance :

Katy Guyot interroge les autorisations d'urbanisme nécessaires pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Cet aspect n'ayant pas été sécurisé en amont, il est proposé au comité de conditionner son vote à l'apport par la structure des autorisations nécessaires, lors de la constitution du dossier de demande d'aide.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 10/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

6. Vote pour avis d'opportunité des 11 projets précédemment analysés

1. Création d'un magasin de Vélo, Objectif Bike – Vauvert

CALENDRIER : ouverture en novembre 2023

RESULTATS ATTENDUS :

- 80m² de magasin aménagé ;
- Flotte de 14 vélos pour la location (dont 2 VAE) ;
- Chiffre d'affaires attendu de 67 k€ en 2024, soit plus du double de l'activité existante (30k€ estimé en 2023).

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Aménagements magasin		18 991 €	Cofinancement à définir	10%	3 384 €
Outillage atelier		7 903 €	Autofinancement	50%	16 919 €
10 Vélos + équipements location		4 360 €	Aide LEADER	40%	13 536 €
Informatique et bureautique		1 705 €	TOTAL	100%	33 839 €
Communication		730 €			
Logiciels		150 €			
Coût TOTAL		33 839 €			

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 7/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

2. Renfort de toiture de la maison des sports pour la production photovoltaïque, commune de Calvisson

CALENDRIER : travaux en 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Une toiture pouvant supporter 1 000m² de panneaux solaires.
- Un équipement participant à la couverture des 2/3 des besoins en électricité des bâtiments communaux.
- L'expérimentation citoyenne d'un partenariat public/privé duplicable sur d'autres communes.
- La diminution de l'impact environnemental du fonctionnement de la commune.

DEPENSES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Renfort de la charpente	25 000 €	Autofin appelant le FEADER 16%	4 480 €
Etude technique	3 000 €	Autofinancement 20%	5 600 €
Communication	0 €	LEADER 64%	17 920 €
Coût TOTAL	28 000 €	TOTAL 100%	28 000 €

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10 Christian MERCIER (ACTTE) ne prend pas part au vote	Pour :	13
	Abstention :	0
	Contre :	0

3. Réhabilitation des arènes de la glacière, commune du Cailar

CALENDRIER : 2^{ème} semestre 2023

RESULTATS ATTENDUS :

- Adaptation au changement climatique en proposant des programmations en soirée ;
- Dynamisation de l'attractivité touristique par les activités en soirée
- Installation d'équipements économes (projecteurs led) et réutilisation des matériaux existants (tuiles du toril).

DEPENSES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Mise en conformité éclairage	10 740,00 €	Autofinancement 36%	10 164,24 €
Rénovation toiture	6 494,00 €	Aide LEADER 64%	18 069,76 €
Reprise de la piste des arènes	11 000,00 €		
Coût TOTAL	28 234,00 €	TOTAL 100%	28 234,00 €

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

4. Préfiguration du chemin Jean Hugo, association des amis de Jean Hugo – Pays de Lunel

CALENDRIER : Achèvement au 2^{ème} semestre 2023

RESULTATS ATTENDUS :

- Édition d'un livret sonore retraçant le travail de Jean et Jean Baptiste Hugo ;
- Enregistrements par des comédiens des textes du livret (QR Code sur livret + [Youtube pour diffusion](#)) ;
- Création d'une exposition de 24 panneaux : 12 des œuvres de Jean Hugo et 12 de Jean-Baptiste Hugo
- Parcours naturalistes, ateliers de carnet de voyage, animations artistiques de juin à octobre 2023

DEPENSES	MONTANT TTC	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Création et édition d'un livret sonore	5 998 €	Montpellier CEC 2028	47% 10 340 €
Exposition 24 panneaux	5 250 €	Autofinancement	20% 4 384 €
Parcours sonore	6 799 €	Aide LEADER	33% 7 196 €
Ateliers et événementiel	4 850 €	TOTAL éligible*	100% 21 920 €
Direction artistique, administratif et graphisme	3 873 €	<i>* Hors ateliers et événementiel Lunel</i>	
Coût TOTAL	26 770 €		

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

5. Rénovation des arènes, commune de Sommières

CALENDRIER : Novembre 2023 – mars 2024

RESULTATS ATTENDUS :

Permettre aux divers événements d'afficher « complets » soit un potentiel de 164 500 visiteurs /an. Les investissements doivent offrir un équipement plus confortable et sécurisé. Les arènes seront donc plus attractives pour les organisateurs, les participants et le public. Le projet est un des objectifs du programme « Petite Ville de Demain ».

Le territoire comporte 15 arènes ouvertes à la pratique des courses camarguaises. Depuis 2007, 7 d'entre-elles ont bénéficié d'un soutien du programme LEADER, ainsi que le [bouvaou](#) du Scamandre par deux fois.

DEPENSES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
AMO (29 719 €)	0 €	Région	25% 65 750 €
Restructuration sanitaires, infirmerie	44 400 €	Département	25% 65 750 €
Extension vestiaires, guichets	74 100 €	Autofinancement	21% 56 500 €
Mur des gradins et entrée, peintre	47 100 €	LEADER	29% 75 000 €
Piste, contre-piste, barrières	97 400 €	TOTAL	100% 263 000 €
Coût TOTAL	263 000 €		

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour :	13
	Abstention :	0
	Contre :	0
Pierre MARTINEZ ne prend pas au vote.		

6. JOURNÉES « ÉNERGIES POSITIVES » - CIVAM du Vidourle – Junas

CALENDRIER : Samedi 4 et dimanche 5 mai 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- > 5 ateliers (marmite norvégienne, four solaire pliant, lactofermentation, ateliers CAUE, poterie pour les enfants),
- > 12 démonstrations de matériel et dégustations (séchoir, four et chauffe-eau solaire...),
- > 3 conférences (Négawatts, bioclimatisme et greenwashing), 2 expositions (habitat et autonomie énergétique), 4 stands (végétalisation de l'habitat, biodiversité, photovoltaïque citoyen, écoconstruction)
- > Des espaces de convivialité (petite restauration, musique, plateau Radio), ressourçothèque, Point Info Energie.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT TTC	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Intervenants et accompagnement FD Civam30	15 627 €	Cofinancier à déterminer	16% 3 093 €
Matériel	1 000 €	Autofinancement	20% 3 867 €
Communication	2 706 €	Aide LEADER	64% 12 373 €
Coût TOTAL	19 333 €	TOTAL	100% 19 333 €

Les entreprises et associations non OQDP sont plafonnées à 20 000 € d'aide LEADER sur la période 2023-2027

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0
Daniel Payen ne prend pas part au vote.		

7. « D'HISTOIRES MULTIPLES » - L'expression est multiple – Montmirat, Crespian, Cannes-et-Clairan et Vic-Le-Fesq

CALENDRIER : Mars à juin 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- > 9 classes de la maternelle aux CM2 accompagnées ;
- > Édition participative d'un « Journal des communes » ;
- > Créations diverses : bulles sonores, documentaire vidéo et exposition sur le parcours des enfants ;
- > Fête de restitution inter-villageoise le samedi 15 juin.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Prestations artistiques	19 850 €	Cofinancements non attribués Mairies, CCPS, CD30	16% 3 416 €
Petit équipement et matériel	1 500 €	Autofinancement	20% 4 270 €
		LEADER	64% 13 664 €
Coût TOTAL	21 350 €	TOTAL	100% 21 350 €

Les entreprises et associations non OQDP sont plafonnées à 20 000 € d'aide LEADER sur la période 2023-2027

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

8. COWORKING « LES BUREAUX DU QUAI » - RD Factory - Sommières

CALENDRIER : Inauguration mars 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- > 6 bureaux, 18 postes de travail, des salles en location ponctuelle et un espace pour de l'évènementiel
- > Le mobilier sera fabriqué sur mesure par un menuisier de Calvisson. Une partie du mobilier récupéré dans l'ancien bar sera rénové.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Finition 2 nd œuvre	1 000 €	CC Pays de Sommières	10% 2 301 €
Mobilier et électroménager	7 000 €	Autofinancement	50% 11 696 €
Ameublement sur mesure	12 800 €	Aide LEADER	40% 9 203 €
Enseigne et communication	2 400 €		
Coût TOTAL	23 200 €	TOTAL	100% 23 200 €

Les entreprises et associations non OQDP sont plafonnées à 20 000 € d'aide LEADER sur la période 2023-2027

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

9. MILLENIUM KLIMA 2 - Cie Artes Mundi

CALENDRIER : Janvier à juillet 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- > 32 ateliers pour 4 classes du collège Gaston Doumergue ;
- > 2 résidences de territoire à l'Espace Lawrence Durrell (février et mai)
- > Un documentaire, un carnet de voyage du Vidourle à la Camargue Gardoise ;
- > Un Ciné-concert présenté en sortie de résidence ;
- > Une exposition de sortie de résidence qui rassemble les témoignages.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Prestations artistiques	23 263 €	CC Pays de Sommières espéré	7% 2 000 €
Matériel et permis de tournage	3 000 €	Cofinancement à définir	8% 2 180 €
Matériel d'exposition	1 000 €	Autofinancement (dont pass culture)	24% 6 720 €
Publicité et assurance	357 €	Aide LEADER	61% 16 720 €
Coût TOTAL	27 620 €	TOTAL	100% 27 620 €

Les entreprises et associations non OQDP sont plafonnées à 20 000 € d'aide LEADER sur la période 2023-2027

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 0/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

10. PELLETS A BASE DE PAILLE DE RIZ – SAS Pellets dorés

CALENDRIER : Début 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Commercialiser en local de granulés à base de paille de riz (11% pour poêle de particulier, 25% pour grosse chaudière) et de copeaux de bois. Diversification vers de la litière pour chats.
- La paille de riz provient de Vauvert. Le complément en bois de résineux est issu de palettes usagées (caves coopératives, magasins de matériaux).
- L'emballage est en papier réutilisable et 100% recyclé et recyclable.
- Le projet consiste en l'acquisition de nouvelles machines plus performantes permettant de passer d'une fabrication de 100 kg/heure à 400 kg/h et broyer des palettes.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Convoyeur à bande, broyeur, presse.		55 930 €	Région Occitanie	16%	10 000 €
Signalétique, enseigne et fléchage		5 000 €	Autofinancement	51%	30 930 €
			LEADER	33%	20 000 €
Coût TOTAL		60 930 €	TOTAL	100%	60 930 €

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

11. ÉTUDE CYCLABLE – Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise

CALENDRIER : 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Comparer différents scénarii d'aménagement ;
- Définir un programme commun pour mettre en œuvre de façon coordonnée les aménagements nécessaires à sa complétion ;
- Établir l'ensemble des éléments nécessaires aux demandes de subvention ainsi qu'à la constitution des dossiers de consultations des entreprises de maîtrise d'œuvre

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Étude de faisabilité		79 655 €	DREAL (attribué)	20%	15 931 €
			Autofinancement	61%	48 724 €
			Aide LEADER	19%	15 000 €
Coût TOTAL		79 655 €	TOTAL	100%	79 655 €

☑ Plafond études/schémas/diagnostics : 15 000€ FEADER

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 7/10	Pour :	13
	Abstention :	0
	Contre :	0
Laurence Barduca-Fauquet ne prend pas part au vote.		

Prochaines rencontres

Dans le cadre du **Joli Mois de l'Europe**, deux journées sont organisées par le GAL Vidourle Camargue :

- Mercredi 15 mai, accueil d'une délégation de GAL polonais pour un voyage d'étude : visite de projets soutenus en Camargue Gardoise par le GAL et le GALPA (FEAMPA) : Vieux phare, Lisieux et Papé Frezal (Grau-du-Roi), Centre du Scamandre (Vauvert).
- Jeudi 30 mai, Journée Entreprendre avec l'Europe en Vidourle Camargue à la Cave Coopérative d'Héraclès (Codognan). À destination des entreprises en création ou en développement : présentation des dispositifs européens, visite de la cave et speed-meeting avec les partenaires du développement économique.

Prochain comité de programmation : Vendredi 28 juin 14h-16h, lieu à déterminer.

Calendrier annuel des comités de programmation : 11 octobre, 13 décembre

Compte-rendu rédigé le 10/05/2024 à Aimargues.

Le Président du GAL,

Pierre Martinez

